

**CHEVAUX BELGE – CLYDESDALE – PERCHERON –
CANADIEN**

IMPORTANT

Chaque race doit être exposée séparément et avoir au moins trois (3) exposants ainsi que dix-huit (18) sujets par race pour l'espèce chevaline.

1. Coût d'inscription: 15\$ par tête au licou pour les races Belge, Clydesdale, Canadien et Percheron.
2. En raison des importantes modifications nécessaires à nos installations et dans le souci d'une meilleure planification, les inscriptions doivent nous parvenir **avant le 23 juin 2011** et tous les changements effectués après cette date n'apparaîtront pas dans le catalogue.
3. Tous les chevaux devront avoir subi après le **1^{er} janvier 2010**, l'épreuve Coggins. Les certificats d'enregistrement et autres seront vérifiés à l'entrée.
4. L'Expo autorise qu'un éleveur puisse exposer un maximum de 10 bêtes dans les classes 1 à 10. Tous les sujets exposés doivent appartenir à l'exposant et être enregistrés à son nom. Prendre note de l'exception pour ce qui est de la section « descendance de l'étalon ». Aucun animal ne peut être exposé dans plus d'une section sauf dans les sections de groupe. Il ne doit pas y avoir plus d'une inscription par exposant dans les deux sections de groupe. Dans les sections spéciales, seulement une bête peut être exposée par section.
5. **Jeunes éleveurs** – Sont admis à ce concours :
 - a) Tous les enfants d'un éleveur exposant peuvent concourir dans la race où leur père (mère) expose;
 - b) Deux employés(es) réguliers, au maximum d'un éleveur exposant peuvent concourir dans la race où leur patron(ne) expose.

Pour l'interprétation de ce règlement, l'enfant d'un éleveur-exposant ne peut être considéré comme employé(e) d'un autre éleveur-exposant. De même l'employé(e) d'un éleveur-exposant ne peut agir comme employé(e) d'un autre éleveur-exposant et ce pendant toute la durée de l'exposition. En d'autres mots, un participant à ce concours n'est éligible que dans les sections où ses parents ou patron(ne) participant.

Les participants devront faire preuve de leur âge en présentant leur carte d'assurance maladie à la vérification et ce, avant l'heure fixée pour le jugement de la section à défaut de quoi ils ne pourront participer.

Les jeunes éleveurs participants doivent concourir avec l'animal de leur choix sélectionné parmi le troupeau de leur père (mère) ou de leur patron(ne) qui aura participé aux sections individuelles.

CONCOURS DE CHEVAUX AU LICOU

CHEVAUX - Section:

102. Clydesdale	Juge :	Mervin Stuart
103. Canadien		Mervin Stuart
104. Belge		Mervin Stuart
105. Percheron		Mervin Stuart

Classes obligatoires:

1. Jument poulinière:

Jument pleine devant mettre bas au cours de l'année ou a pouliné durant l'année. L'exposant devra exposer la jument avec son poulain ou pouliche sur pied et le certificat d'enregistrement devra être fourni si le poulain ou pouliche n'est pas exposé.
2. Poulain ou pouliche né(e) en 2011
3. Poulain né en 2010
4. Étalon né en 2009 (Championnat junior mâle)
5. Étalon né avant le 1^{er} janvier 2009
Champion senior (mâle)
Grand championnat (mâle)
6. Pouliche d'un an née en 2010
7. Pouliche née en 2009 (Championnat junior femelle)
8. Pouliche née en 2008
9. Jument nullipare née en 2005, 2006 et 2007
10. Jument adulte née avant 2005
Championnat senior (femelle)
Grand championnat (femelle)
11. Descendance de l'étalon: 3 sujets provenant du même étalon. Propriétaire d'au moins une bête.
12. Descendance de la jument (deux sujets de la même jument)

13. Étalons et trois juments: (Belge, Clydesdale, Percheron)
Chaque sujet doit appartenir à l'exposant et être enregistré à son nom. Chaque sujet doit avoir été exposé dans sa propre section.

NOTE:

Échelle de prix payés pour les classes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13

**1^e prix : 150\$; 2^e : 135\$; 3^e : 115\$; 4^e : 95\$; 5^e : 85\$; 6^e : 80\$; 7^e : 75\$; 8^e : 70\$;
9^e : 55\$; 10^e : 40\$ et tant qu'il y en aura.**

14. Concours de présentation
(Jeunes 13 ans et moins)
(14 ans à 18 ans)

Si le nombre le justifie

NOTE:

Échelle de prix payés pour la classe 14.

1^e prix : 50\$; 2^e : 45\$; 3^e : 40\$; 4^e : 35\$; 5^e : 30\$; 6^e : 25\$ et tant qu'il y en aura.

⇒ L'Association des races paie un pourcentage des prix remis par l'Exposition.
Pour cette raison, les concours au licou sont ouverts au niveau provincial pour les Belge, les Percheron et les Clydesdale.

⇒ **OBLIGATOIRE** à tous les exposants : Vous devrez être membre de votre association.

⇒ Jugement Canadien – Mercredi 13 juillet à 13h00

⇒ Jugement Percheron – Mercredi le 13 juillet à 16h00

⇒ Jugement Belge – Jeudi 14 juillet à 10h00

⇒ Jugement Clydesdale – Jeudi le 14 juillet à 13h00